

DÉNEIGEANT - DÉVERGLAÇANT DE SÉCURITÉ



PRONEIGE E

ENTRETIEN ROUTES,
TROTTOIRS, PARKINGS

ACTION

- Déverglacer



Photo non contractuelle



Fabriqué

en France



INNOVATION :

■ Formule permettant de déneiger et déverglacer très rapidement même à des températures extrêmes (reste efficace jusqu'à -20°C).

■ GRANDE RÉMANENCE : Forme une saumure qui colle à la surface traitée et reste efficace de 1 à 4 jours selon la rigueur des intempéries.

PROTECTION :

■ Évite les chocs thermiques sur les supports fragiles (pas de faïençage).

■ Satisfait les mesures de sécurité de l'arrêté inter-préfectoral du 27 octobre 1937 : «les riverains des voies publiques sont tenus de dégager leur zone de trottoir dans les plus brefs délais après le début de la chute de neige ou la formation de verglas».

■ Conforme à la norme NF EN 16811-2 relative à l'utilisation du produit sur les routes.

CONSEIL :

■ Idéal sur les routes, allées, trottoirs, terrains de sport, parkings, cours d'écoles, chambres froides, ...

MODE D'EMPLOI :

■ Épandre sur la surface à traiter à l'aide d'une pelle ou d'un matériel d'épandage.

■ Laisser agir.

DOSAGE RECOMMANDÉ :

■ Verglas : 20 g/m².

■ Neige : 40 g/m².

■ Glace et neige tassée : 80 g/m².

CARACTÉRISTIQUES :

■ Aspect : Poudre, perles blanches.

■ Formule à base de chlorure de calcium et de chlorure de magnésium.

CONDITIONNEMENTS :



Seau
de 25 kg

AVEC CE PRODUIT, IPC VOUS PROPOSE :

- EPANDEUR 30 L

IR: